

Parcoursup 2026 en 3 étapes

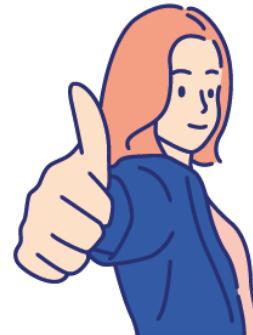
Tout ce qu'il faut savoir pour préparer et réussir mon entrée dans l'enseignement supérieur



1 seule procédure

1 seul dossier

1 seul calendrier



parcoursup.gouv.fr

1 seule procédure, 1 seul dossier, 1 seul calendrier pour simplifier vos démarches

Une offre de formation riche et diversifiée : 25 000 formations
proposant principalement des diplômes nationaux ou d'établissement
validés par l'État, **sous statut étudiant et en apprentissage**

Le calendrier 2026 en 3 étapes



1

Oct. 2025 > janvier 2026

Je m'informe et je découvre les formations

OCTOBRE 2025 > JANVIER 2026

Pour préparer votre projet de poursuite d'études, **consultez les sites utiles, avenirs.onisep.fr et Parcoursup.gouv.fr**



Au sein de votre lycée, échangez avec votre **professeur principal** et les **personnels d'orientation**, notamment grâce à l'outil **MonProjetSup** : monprojetsup.fr

DÉBUT DÉCEMBRE 2025

Je renseigne ma **fiche de dialogue**.

Le **1^{er} conseil de classe** prend connaissance de mon projet d'orientation et formule des recommandations.



17 DÉCEMBRE 2025

Ouverture de la carte des formations 2026 sur parcoursup.gouv.fr

Près de 25 000 formations supérieures, y compris en apprentissage, sont présentes sur la plateforme pour vous permettre de réaliser vos projets.

Des informations pratiques sur l'établissement et la formation sont proposées : la formation est-elle publique ou privée, les frais de scolarité, les enseignements et options proposées, les dates des journées portes ouvertes, des contacts, le nombre de places disponibles, les modalités de candidature et les perspectives de poursuite d'études ou d'insertion dans l'emploi après la formation.

Avez-vous pensé à l'apprentissage ?

Plus de 9 000 formations sont disponibles sur Parcoursup

○ Des formations sous statut étudiant

○ Formations dites « non sélectives »

les différentes licences (dont les licences « accès santé »), les licences professorat des écoles (LPE) et les parcours d'accès aux études de santé (PASS)

○ Formations dites « sélectives »

les classes prépa, BTS, BUT, formations en soins infirmiers (IFSI) et autres formations paramédicales, formations en travail social (EFTS), écoles d'ingénieur, de commerce et de management, Sciences Po/ Instituts d'Études Politiques, écoles vétérinaires, formations aux métiers de la culture, du sport, etc

○ Des formations sous statut apprenti (en alternance)



Certaines formations privées ne sont pas présentes sur Parcoursup > soyez vigilants

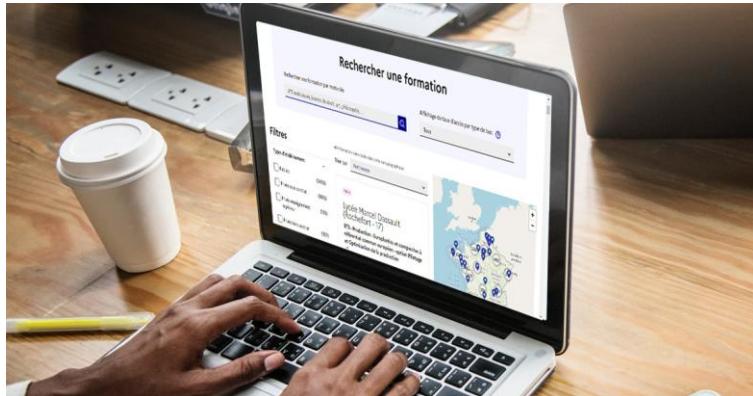
De l'ordre de 11 000 formations en apprentissage disponibles, pour l'essentiel en BTS, BUT, pour des mentions complémentaires ou titres professionnels

Être étudiant apprenti c'est :

- **Être étudiant et surtout salarié**
- **Alterner formation pratique chez un employeur et une formation théorique** dans un établissement (ex : un centre de formation d'apprentis - CFA)

L'apprenti doit signer un contrat d'apprentissage avec un employeur

Certains établissements (CFA) accompagnent leurs candidats pour trouver un employeur



- **Rechercher des formations** en utilisant des mots clés, une zone géographique ou d'autres critères de recherche (comme le type de formation, les spécialités, un aménagement spécifique, etc.).
- **Affiner les résultats de recherche** en zoomant sur la carte pour afficher les formations dans une zone géographique précise.
- **Découvrir des formations.**
- **Enregistrer des favoris** pour garder la mémoire de ses recherches.
- **Comparer les formations entre elles** pour faire le choix qui vous conviennent.

Rechercher une formation

Rechercher une formation, une filière... [?](#)

Exemple : *BTS droit*

Zone géographique [?](#)

Exemple : *Lyon*

 **Rechercher**

Filtres

Types d'établissement

- Publics** (1678)
- Privés en contrat avec l'Etat / EESC** (616)
- Privés** (293)

Apprentissage

- Formations en apprentissage** (791)
- Formations hors apprentissage** (1796)

Types de formation

- BTS - BTSA - BTSM** (1404)
- BUT** (121)
- C.M.I - Cursus Master en Ingénierie** (2)
- CPGE** (115)
- DCG** (16)
- DEUST** (14)
- Diplômes d'université ou d'établissement** (13)
- Etudes de santé** (194)
- Formations aux métiers du sport** (28)
- Formations professionnelles** (44)
- Formations d'architecture, du paysage et du patrimoine** (22)
- Formations d'art, de design et du spectacle vivant** (90)

2587 formations consultées

Trier par [Pertinence](#)

PUBLIC

Lycée Leonard De Vinci (Soissons - 02)

BTS - Production - Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques

Taux d'accès :

BAC GÉNÉRAL : 75 % [?](#)

BAC TECHNOLOGIQUE : 93 % [?](#)

BAC PROFESSIONNEL : 92 % [?](#)

[Voir la formation](#)

Ajouter au comparateur [?](#)

Formations similaires

PUBLIC

Lycée Mireille Grenet (Compiègne - 60)

BTS - Production - Métiers de l'eau

Taux d'accès :

BAC GÉNÉRAL : 100 % [?](#)

BAC TECHNOLOGIQUE : 97 % [?](#)

BAC PROFESSIONNEL : 100 % [?](#)

[Voir la formation](#)

Ajouter au comparateur [?](#)

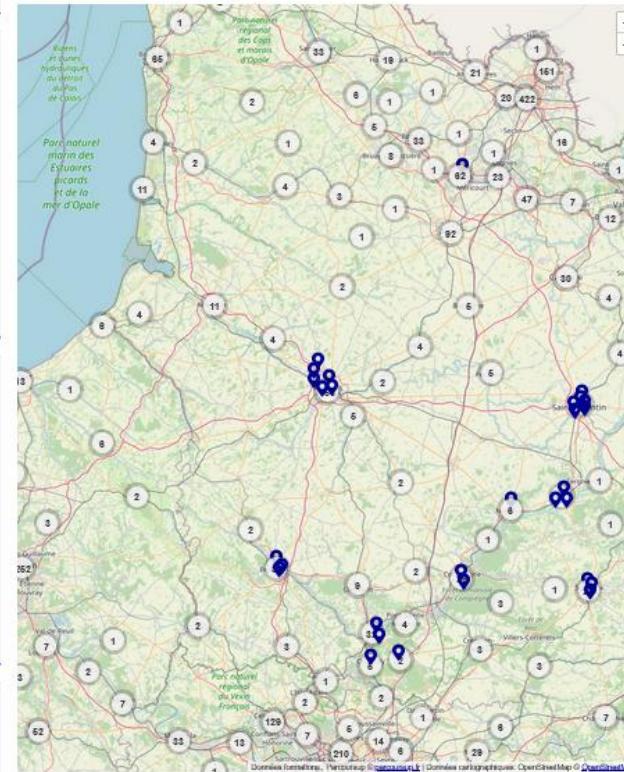
Formations similaires

PUBLIC

Université d'Artois - Site de Lens (62)

Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Antenne à LENS (62)

[Voir toutes les autres formations \(16922\)](#)



Une offre mise à jour pour la rentrée 2026

Au niveau du résultats de la recherche, un premier niveau d'informations :

- > **L'accès à la fiche formation**
- > **Le statut de l'établissement de formation**
- > **Des suggestions de formations similaires** pour vous permettre de découvrir des formations que vous ne connaissiez pas et élargir vos choix.
- > **Le taux d'accès** pour vous permettre d'identifier si la formation est très demandée ou pas.

Vous aider à préparer vos choix de vœux, deux fonctionnalités :

- > **Conserver en « favoris » les formations que vous préférez**
- > **Comparer les formations qui vous intéressent grâce au comparateur**

PUBLIC

Université de Lorraine - Faculté de Droit, Economie et Administration - Site de Metz (57) (57)

Licence - Droit

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 370

Taux d'accès :

- BAC GÉNÉRAL : 89 %
- BAC TECHNOLOGIQUE : 44 %
- BAC PROFESSIONNEL : 59 %

Voir la formation Ajouter au comparateur

Les modalités d'examen affichés pour chaque formation

Dans les formations sélectives (classes prépa, BUT, BTS, écoles, IFSI, etc.)

L'admission se fait sur dossier et, dans certains cas, à des épreuves écrites et/ou orales dont le calendrier et les modalités sont affichés aux candidats (rubrique « consulter les modalités de candidature »).

Dans les formations non sélectives (licences, LPE et PASS)

Un lycéen peut **accéder à la licence de son choix à l'université, dans la limite des capacités d'accueil** : si le nombre de vœux reçus est supérieur au nombre de places disponibles, la commission d'examen des vœux étudie les dossiers et vérifie leur adéquation avec la formation demandée afin de les classer.

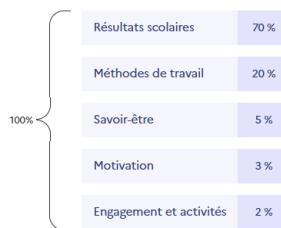
L'université peut conditionner l'admission (réponse « oui-si ») d'un candidat au suivi d'un dispositif de réussite (remise à niveau, tutorat, etc.) afin de l'aider et de favoriser sa réussite.

Assurer la visibilité des critères de candidatures



Quels sont les critères utilisés par l'établissement pour analyser votre candidature ?

Grille d'analyse des candidatures définie par la commission d'examen des voeux de la formation



Cette grille permet d'indiquer le niveau d'importance accordé par la formation à chaque élément. Plus le pourcentage est élevé plus l'élément compte dans l'examen des candidatures.

L'examen des candidatures par les formations

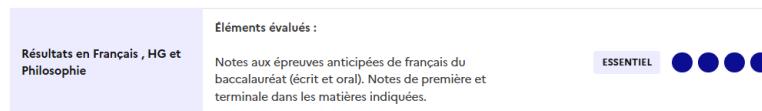
Qui analyse les candidatures ?
Comment se déroule l'analyse des candidatures ?

Conseils aux candidats

Il est conseillé de venir rencontrer les équipes pédagogiques lors des journées portes ouvertes ou lors des forums afin de se renseigner sur l'adéquation entre le parcours de formation et les objectifs professionnels. La lettre de motivation doit être personnalisée, argumentée et témoigner d'une bonne connaissance de la formation et de ses débouchés.

Détails de la grille d'analyse des candidatures par la commission

Vos résultats scolaires ou obtenus dans l'enseignement supérieur comptent pour 70%



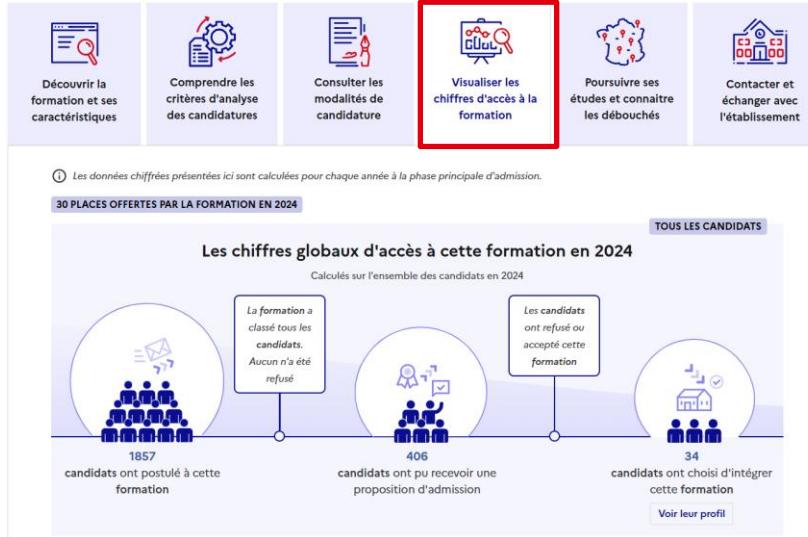
>> une rubrique dédiée aux **critères d'analyse des candidatures** avec une présentation globale et détaillée

>> la rubrique « **Conseils** » pour faire passer des messages aux candidats

>> Des **rapports d'analyse des candidatures** de l'année riches en données pour réfléchir

Nouveauté en 2026

Des rapports d'analyse des candidatures de l'année précédente plus riches en données



>> des **chiffres globaux d'accès à la formation** calculés à la fin de la phase principale 2025

>> des chiffres déclinables pour chaque type de baccalauréat français : général, technologique, professionnel

[En savoir plus sur l'accès à la formation selon mon profil](#)



>> une visibilité du **taux d'accès par type de baccalauréat** dans chaque formation pour voir si la formation était très demandée ou si elle a accueilli tous les candidats

Pour en savoir plus, consultez notre vidéo dans l'espace **Ressources** de parcoursup.gouv.fr

Une visibilité sur l'accès dans la formation pour les lycéens des 3 types de bac au cours des 3 dernières années

Quelles ont été les possibilités d'accès à la formation des lycéens de terminale générale ?

Calculé à partir des données des 3 dernières années

Je sélectionne une doublette de spécialités

Mathématiques

SES

Quel est le profil des lycéens de terminale générale qui ont choisi d'intégrer cette formation ?

Calculé à partir des données des 3 dernières années

Je positionne un niveau de moyenne générale (*) en terminale en déplaçant le curseur

15

(*) Sans prendre en compte les options éventuelles et sans coefficient sur les matières

Voir le résultat

Sur les 3 dernières années, le constat est le suivant :

LYCÉENS BAC GÉNÉRAL

RAREMENT OCCASIONNELLEMENT RÉGULIÈREMENT PLUS DE 50% PLUS DE 80%

Pour une moyenne générale de **15 / 20**

La formation envoie **régulièrement** des propositions d'admission aux lycéens de terminale générale avec ce profil.

Et cette doublette de spécialités

Mathématiques SES

Conseils

Il est important de noter que cette donnée ne garantit pas votre propre admission.

N'hésitez pas à postuler, mais pensez également à ajouter d'autres vœux de sécurité.

Quelle importance est donnée aux résultats scolaires par cette formation ?

Lors de l'analyse des dossiers, cette formation accorde **40% d'importance** aux résultats scolaires des candidats. Cela signifie que d'autres critères sont pris en compte par la formation dans l'examen des candidatures.

Consulter la liste complète des critères généraux d'examen des vœux

Quelles ont été les possibilités d'accès à la formation des lycéens de terminale générale ?

Calculé à partir des données des 3 dernières années

LYCÉENS BAC GÉNÉRAL

Quel est le profil des lycéens de terminale générale qui ont choisi d'intégrer cette formation ?

Calculé à partir des données des 3 dernières années

Moyenne générale (*)

Parmi les élèves qui ont intégré cette formation les 3 dernières années :

- 1 élève sur 10 avait entre **13 ET 15** de moyenne générale
- 8 élèves sur 10 avaient **ENTRE 15 ET 18,99** de moyenne générale
- 1 élève sur 10 avait entre **19 ET 20** de moyenne générale

(*) calculée à partir des bulletins de la classe de terminale sans prendre en compte les éventuelles options et sans coefficient sur les matières

Enseignements de spécialité

Les lycéens de terminale générale qui ont intégré cette formation avaient les doublettes de spécialités suivantes :

- Classées de la plus courante à la moins courante

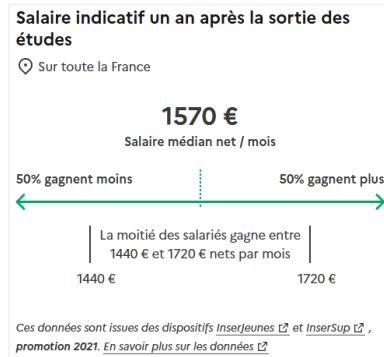
SES	8	HGGSP
Mathématiques	8	SES
Mathématiques	8	HGGSP
HGGSP	8	HLP

Des conseils personnalisés pour vous aider : consultez les critères spécifiques de la formation, diversifiez vos vœux en alternant vœux d'ambition, de raison, de précaution

Informations sur l'insertion professionnelle des étudiants

 <p>Découvrir la formation et ses caractéristiques</p>	 <p>Comprendre les critères d'analyse des candidatures</p>	 <p>Consulter les modalités de candidature</p>	 <p>Visualiser les chiffres d'accès à la formation</p>	 <p>Poursuivre ses études et connaître les débouchés</p>	 <p>Contacter et échanger avec l'établissement</p>								
<h2>Poursuite d'études</h2>			<h2>Débouchés professionnels</h2>										
<p>Licences professionnelles variées, titre professionnel Gestion d'un établissement touristique (certification niveau 5)</p>			<p>Objectifs du BTS Tourisme</p>										
<p>Le BTS Tourisme forme des professionnels capables de répondre aux exigences des nombreux métiers de ce secteur d'activité, aussi bien les métiers en rapport direct avec les touristes individuels ou collectifs que les emplois en lien avec les professionnels des prestations touristiques. Les futurs diplômés de BTS Tourisme seront ainsi en mesure de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • informer et conseiller les clients français et étrangers sur des prestations relevant du domaine du tourisme ; • finaliser la vente de ces prestations touristiques et assurer le suivi commercial ; • créer et promouvoir des produits touristiques ; • accueillir et accompagner des touristes ; • collecter, traiter et diffuser l'information en lien avec le secteur du tourisme. 			<p>(Source https://www.dimension-bts.com/bts-tourisme)</p>										
<h2>La réussite des étudiants</h2>			<h2>Insertion professionnelle des étudiants</h2>										
<ul style="list-style-type: none"> • Taux de passage en 2ème année  	<p>Taux : 86.6 tous bacs confondus</p>	<p>Avenir des élèves en sortie du BTS :</p>	<p>Tourisme</p>										
<ul style="list-style-type: none"> • Taux de réussite en 2 ou 3 ans  	<p>74.5% tous bacs confondus</p>	<p></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Statut</th> <th>Pourcentage</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>46% sont en emploi</td> <td>46%</td> </tr> <tr> <td>41% poursuivent leur formation</td> <td>41%</td> </tr> <tr> <td>13% réalisent un autre parcours</td> <td>13%</td> </tr> </tbody> </table>	Statut	Pourcentage	46% sont en emploi	46%	41% poursuivent leur formation	41%	13% réalisent un autre parcours	13%	<p>Tout secteur d'activité confondu, en emploi salarié, é臨is et public</p>		
Statut	Pourcentage												
46% sont en emploi	46%												
41% poursuivent leur formation	41%												
13% réalisent un autre parcours	13%												
<h2>Sources des données</h2>													

- Une rubrique dédiée à l'information sur la **poursuite d'études et l'insertion professionnelle des étudiants**
 - **L'information sur la réussite**
 - **Des statistiques d'insertion et de niveau de salaires**
6 mois /1 an après la sortie des études
 - Licences générales
 - BTS
 - BUT
 - Écoles d'ingénieur, de commerce et de management
 - Etc.



2

19 janvier 2026 > 12 mars 2026 > 1^{er} avril 2026 Je m'inscris pour formuler mes vœux

TOUT AU LONG DU 2^e TRIMESTRE 2026

Je poursuis ma réflexion avec mes professeurs principaux et je participe aux **journées portes ouvertes** des établissements d'enseignement supérieurs et aux **salons d'orientation**.

DU 19 JANVIER AU 12 MARS 2026

- Je m'inscris sur **Parcoursup** pour créer mon dossier candidat.
- Je **formule mes vœux : jusqu'à 10 vœux** (avec possibilité de sous-vœux selon les formations) et 10 vœux supplémentaires pour les formations en apprentissage.

Jeudi 12 mars 2026 : dernier jour pour formuler mes vœux.

MERCREDI 1^{er} AVRIL 2026

Dernier jour pour finaliser mon dossier candidat avec les éléments demandés par les formations et **confirmer chacun de mes vœux**.



FÉVRIER – MARS 2026

2^e conseil de classe: chaque vœu que je formule fait l'objet d'une **fiche Avenir** comprenant les appréciations de mes professeurs et l'avis du chef d'établissement.

Des **vidéos tutorielles** sont proposées sur **Parcoursup** pour vous guider à chaque étape

AVRIL – MAI 2026

Chaque formation que j'ai demandée organise une commission pour examiner ma candidature à partir des critères généraux d'examen des vœux qu'elle a définis et que j'ai consultés sur sa fiche détaillée via Parcoursup.

S'inscrire sur Parcoursup à partir du 19 janvier 2026

1. CRÉER UN COMPTE

Les candidats doivent d'abord se créer un compte Parcoursup, en utilisant une adresse email valide et régulièrement utilisée et un mot de passe.

Les lycéens doivent créer leur compte Parcoursup en utilisant **l'adresse mail précédemment transmise au lycée**. En cas de doute contactez la scolarité de votre établissement.

2. CRÉER SON DOSSIER

Une fois le compte créé, les lycéens se connectent pour commencer la création de leur dossier candidat.

Vous aurez besoin de renseigner votre INE (identifiant national élève pour tous les lycéens). Il est présent sur les bulletins scolaires ou le relevé de notes des épreuves du baccalauréat.

[IMPORTANT] Renseignez un numéro de téléphone portable pour recevoir les alertes envoyées par la plateforme.

[CONSEIL AUX PARENTS OU TUTEURS LÉGAUX] Vous pouvez également renseigner votre email et numéro de portable dans le dossier de votre enfant pour recevoir messages et alertes Parcoursup. Vous pourrez également recevoir de la part des formations qui organisent des épreuves écrites/orales le rappel des échéances à respecter

Formuler librement vos vœux sur Parcoursup

- > **Jusqu'à 10 vœux et 10 vœux supplémentaires pour des formations en apprentissage**
- > **Lorsque la formation l'a demandé, le vœu doit être expressément motivé** : en quelques lignes, le lycéen explique ce qui motive son vœu. Il est accompagné par son professeur principal
- > **Des vœux qui n'ont pas besoin d'être classés** : aucune hiérarchisation pour éviter toute autocensure
- > **La date de formulation des vœux n'est pas prise en compte** pour l'examen du dossier
- > **Des vœux qui ne sont connus que de vous** : la formation ne connaît que le vœu qui la concerne

Conseil : diversifiez vos vœux et évitez impérativement de n'en formuler qu'un seul

Focus sur les vœux multiples

- **Un vœu multiple est un regroupement de plusieurs formations similaires**

(exemple : le vœu multiple BTS « Management commercial opérationnel » qui regroupe toutes les formations de BTS « MCO » à l'échelle nationale).

- **Un vœu multiple compte pour un vœu** parmi les 10 vœux possibles.

- **Chaque vœu multiple est composé de sous-vœux qui correspondent chacun à un établissement différent.** Vous pouvez choisir un ou plusieurs établissements, sans avoir besoin de les classer.

- **Sauf exception (PASS Ile-de-France), il n'y a pas de vœu multiple pour les licences**

À noter : Il n'est possible de sélectionner que 5 vœux multiples maximum pour les filières IFSI, orthoptie, audioprothèse et orthophonie qui sont regroupées au niveau territorial.

Focus sur les vœux multiples

Les formations dont le nombre de sous-vœux n'est pas limité :

- **Les IFSI** (Instituts de Formation en Soins Infirmiers) et **les instituts d'orthophonie, orthoptie et audioprothèse** regroupés à l'échelle territoriale.

Rappel : limitation à 5 vœux multiples maximum par filière

- **Les écoles d'ingénieurs et de commerce/management** regroupées en réseau et qui recrutent sur concours commun
- **Le réseau des Sciences Po / IEP** (Aix, Lille, Lyon, Rennes, Saint-Germain-en-Laye, Strasbourg et Toulouse) et **Sciences Po / IEP Paris**
- **Les parcours spécifiques "accès santé" (PASS) en Ile-de-France** regroupés à l'échelle régionale
- **Le concours commun des écoles nationales vétérinaires**

Dernier jour pour formuler vos vœux :
Jeudi 12 mars 2026

(23h59 heure de Paris)



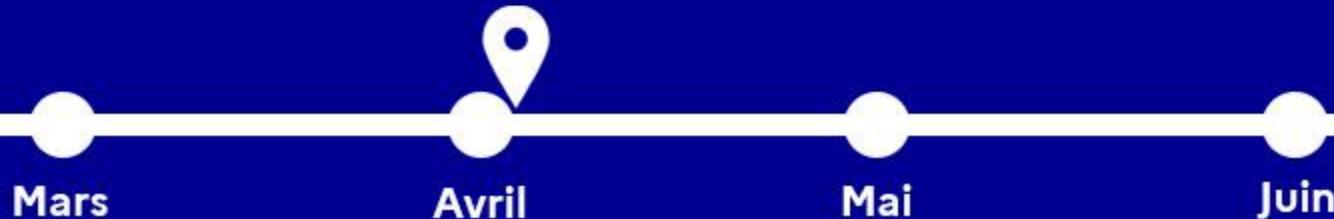
- La rubrique Activités et centres d'intérêt** une rubrique facultative pour mettre en valeur vos compétences, vos expériences et engagements
- La lettre de motivation** quand elle est demandée par la formation
- Les pièces spécifiques ou formulaires** demandés par certaines formations (ex: l'attestation de passation du questionnaire pour les vœux en licence de Droit)
- La fiche Avenir** renseignée par les enseignants et le proviseur de votre lycée

- Les bulletins scolaires et notes du baccalauréat :**
 - **De l'année de première** : bulletins scolaires et notes des épreuves anticipées de français et celles du contrôle continu du baccalauréat
 - **De l'année de terminale** : bulletins scolaires des 1er et 2e trimestres (ou 1^{er} semestre)
- Des informations sur votre parcours spécifique**
 - parcours en sections européennes ou binationales
 - participation aux cordées de la réussite
 - certification des compétences numériques (Pix)

Un lycéen peut demander une césure directement après le bac

**Dernier jour pour compléter votre dossier et confirmer vos vœux :
mercredi 1^{er} avril 2026**

(23h59 heure de Paris)



3

2 juin 2026 > 11 juillet 2026

Je reçois les réponses des formations et je décide

MARDI 2 JUIN 2026 — DÉBUT DE LA PHASE D'ADMISSION PRINCIPALE. C'EST LE MOMENT DE FAIRE VOS CHOIX.

Je consulte les réponses des formations sur la plateforme.

Je reçois les propositions d'admission au fur et à mesure et en continu. Puis j'y réponds dans les délais indiqués par la plateforme.

Entre le vendredi 5 juin et le lundi 8 juin 2026 inclus : je classe mes vœux en attente.

MARDI 7 JUILLET 2026

Résultats du baccalauréat.

Après les résultats du bac, j'effectue mon inscription auprès de l'établissement que j'ai choisi.



SAMEDI 11 JUILLET 2026 — FIN DE LA PHASE PRINCIPALE

Dernier jour pour accepter une proposition reçue lors de cette phase.

JEUDI 11 JUIN 2026

La phase d'admission complémentaire est ouverte. Jusqu'au 10 septembre, je peux formuler **jusqu'à 10 nouveaux vœux** dans les formations qui ont encore des places disponibles.



À PARTIR DU 1^{er} JUILLET 2026

Accompagnement personnalisé des candidats qui n'ont pas reçu de proposition d'admission par les commissions d'accès à l'enseignement supérieur (CAES).



Les dates clés

À partir
du **2 juin
2026**

Phase principale d'admission

Je reçois les réponses des formations
à mes voeux et je réponds au fur et à mesure
aux propositions d'admission.

Du **5
au 8 juin
2026
inclus**

Classement des voeux en attente

Je dois classer par ordre de préférence
les voeux en attente que je souhaite
conserver.

Du **12
au 19 juin
2026**

Les délais de réponse aux propositions
d'admission sont suspendus pour
permettre aux lycéens de se concentrer
sur leurs épreuves écrites de
baccalauréat

**7 juillet
2026**

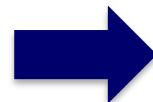
Résultats du baccalauréat

**11 juillet
2026**

Fin de la phase principale d'admission

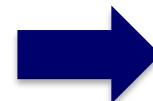
Formations sélectives (BTS, BUT, classe prépa, IFSI, écoles, etc.)

Oui
(proposition d'admission)



Le candidat accepte la proposition ou y renonce avant la date limite indiquée

En attente d'une place



Le vœu en attente est maintenu d'office. Lorsque le candidat accepte une proposition, la plateforme lui demande d'indiquer les vœux en attente qu'il souhaite conserver

Non



Le candidat peut demander à la formation les raisons de cette décision
La marche à suivre est explicitée dans son dossier, en face du vœu

Formations non sélectives (licences, LPE, PASS)

Oui
(proposition d'admission)



Le candidat accepte la proposition ou y renonce avant la date limite indiquée

OUI-SI (*)
(proposition d'admission)



Le candidat accepte la proposition ou y renonce avant la date limite indiquée

En attente d'une place

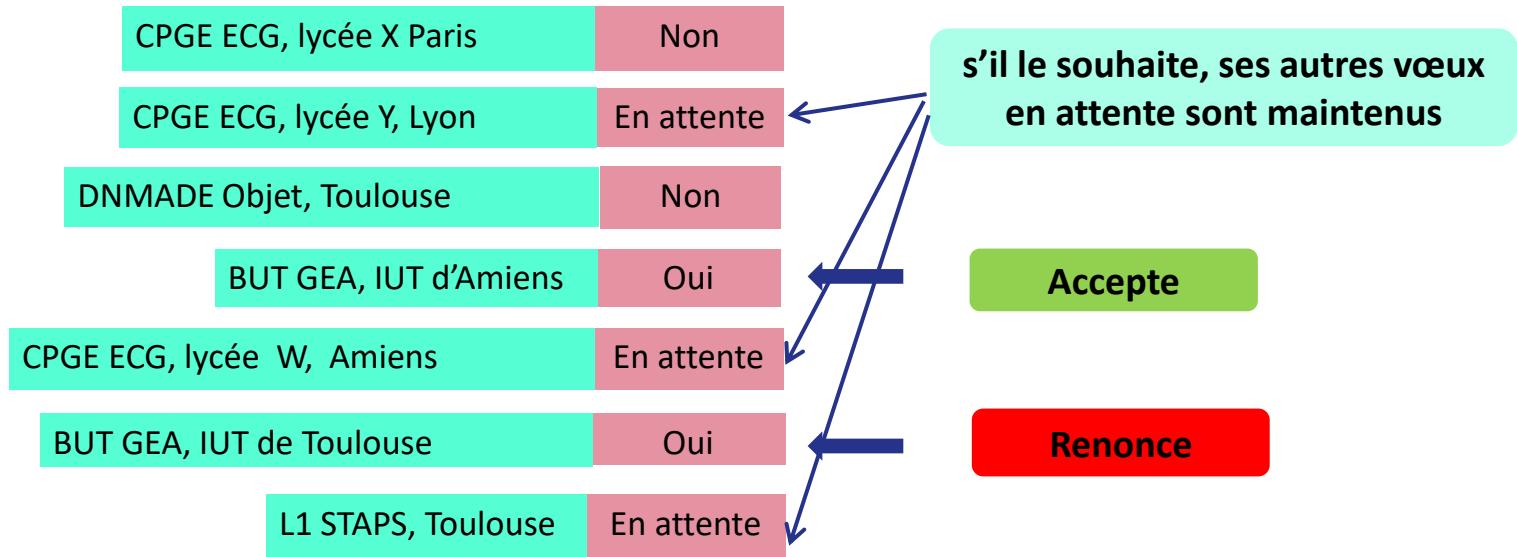


Ce vœu en attente est maintenu d'office. Lorsque le candidat accepte une proposition, la plateforme lui demande d'indiquer les vœux en attente qu'il souhaite conserver

* Oui-si : le candidat est accepté à condition de suivre un parcours de réussite (remise à niveau, tutorat..)

Exemple d'un résultat d'admission

Candidat ayant reçu plusieurs propositions d'admission :
il doit accepter **une seule proposition** parmi celles-ci et renoncer aux autres



La réponse « **candidature retenue sous réserve de contrat** » signifie que la candidature a été sélectionnée et que pour être effectivement admis le candidat doit avoir signé un contrat d'apprentissage avec un employeur.

La **proposition d'admission n'est déclenchée qu'après enregistrement du contrat signé sur Parcoursup par le CFA**.

> > Faire ses recherches d'employeur sans tarder en consultant :

- Le site **La bonne alternance depuis son dossier** pour trouver les entreprises qui recrutent régulièrement des apprentis
- **Nos conseils** pour trouver un employeur sur **Parcoursup.gouv.fr**

Les CFA et les établissements qui vous intéressent doivent également vous aider, **ils peuvent être contactés directement**.

Des solutions pour les candidats qui n'ont pas reçu de proposition d'admission

- **Dès le 3 juin 2026** : les lycéens qui n'ont fait que des demandes en formations sélectives et qui n'ont reçu que des réponses négatives peuvent **demander un accompagnement au lycée ou dans un CIO pour définir un nouveau projet d'orientation et préparer la phase complémentaire**.
- **Du 11 juin au 10 septembre 2026** : pendant la **phase complémentaire**, les lycéens peuvent **formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux et répondre aux propositions d'admission dans des formations disposant de places disponibles**.
- **À partir du 1^{er} juillet 2026** : les candidats n'ayant pas eu de proposition peuvent solliciter depuis leur dossier **l'accompagnement de la Commission d'Accès à l'Enseignement Supérieur (CAES)** de leur académie : elle étudie leur dossier et les aide à trouver une formation au plus près de leur projet en fonction des places disponibles.

L'inscription administrative dans la formation choisie

Après avoir accepté définitivement la proposition d'admission de son choix et après avoir eu ses résultats au baccalauréat, le lycéen procède à son inscription administrative qui se fait directement auprès de l'établissement choisi et pas sur Parcoursup.

Les modalités d'inscription sont propres à chaque établissement :

- Consulter les modalités d'inscription indiquées dans le dossier candidat sur Parcoursup.
- **Respecter la date limite indiquée par l'établissement** : l'essentiel des inscriptions en juillet et les autres fin août 2026
- Si le futur étudiant s'inscrit dans une formation en dehors de Parcoursup, il doit **obligatoirement** remettre une attestation de désinscription ou de non inscription sur Parcoursup, qu'il télécharge via la plateforme.

- 1. Prenez connaissance du calendrier 2026**, des modalités de fonctionnement de la plateforme et des vidéos tutos pour vous familiariser avec la procédure ; utilisez les outils Parcoursup pour échanger, vous exercer (Quiz ; Règles d'or ; FAQ ; Simulateur d'admission ; Site d'entraînement de la phase d'admission).
- 2. Anticipez, n'attendez pas la dernière minute**
Anticipez au lycée pour construire votre projet d'orientation progressivement et explorez la carte des formations, comparez les formations entre elles, etc. Posez-vous les questions utiles sur l'établissement qui vous intéresse.
- 3. Faites des vœux pour des formations qui vous intéressent, ne vous autocensurez pas, pensez à diversifier vos vœux et évitez de ne formuler qu'un seul vœu**
- 4. Ne restez pas seuls avec vos questions** : échangez au lycée et profitez des rencontres avec les enseignants et étudiants du supérieur, des Lives Parcoursup, journées portes ouvertes.
- 5. Préparez vous à choisir** : la phase d'admission va vite, vous devrez répondre aux propositions ... alors préparez-vous à faire un choix.

Mais rassurez-vous, Parcoursup n'est qu'une première étape, vous avez le droit de vous réorienter !

Des services pour vous aider et répondre à vos questions

- **Le numéro vert 0 800 400 070**
(en complément du numéro vert accessible depuis l'Outre-mer et l'étranger, des numéros spécifiques pour l'Outre-mer indiqués sur le site parcoursup.gouv.fr)
- **La messagerie contact** depuis le dossier Parcoursup
- **Les réseaux sociaux (Instagram, X, Facebook, TikTok, Linkedin, Youtube)** pour suivre l'actualité de Parcoursup et recevoir des conseils
- **Le canal d'actualité Parcoursup info sur Whatsapp** pour être informés des dates clés, des informations pratiques et des outils essentiels pour réussir son orientation post bac.
Pensez à activer les notifications pour recevoir toutes les informations.
- **Des tutos vidéos, des quiz et une FAQ très riche (avec un moteur de recherche intégré)**
- **Un site d'entraînement** pour vous préparer à la phase d'admission

Pensez aussi à préparer votre future vie étudiant

- **Bourse sur critères sociaux :** vous pouvez faire une demande de bourse et/ou de logement en créant votre dossier social étudiant (DSE) via le portail messervices.etudiant.gouv.fr
Vous pouvez calculer vos droits à la bourse via lescrous.fr/nos-services/simulateur-de-bourse
- **Aide à la mobilité :** Parcoursup propose une aide à la mobilité de 500 € pour les lycéens boursiers qui étudieront dans un établissement situé en dehors de leur académie de résidence.
- **Logement en résidence universitaire :** pour vous aider dans votre recherche, consultez le site trouverunlogement.lescrous.fr . Pour toute question, une FAQ est proposée sur etudiant.gouv.fr

Permanences Parcoursup

Dates	Horaires	Intervenante	Salle
30/01	9h-10h	Mme Caron	115
05/02	15h-16h	Mme Bailleul	146
12/02	11h30-12h30	Mme Bailleul	166
06/03	10h-11h	Mme Caron	146
13/03	11h-12h	Mme Caron	146
19/03	15h-16h	Mme Bailleul	146
26/03	9h30-10h30	Mme Bailleul	146